

# Spécial élections 95 : du rêve à la réalité : le bon moment

Autor(en): **Ley, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280703>

## **Nutzungsbedingungen**

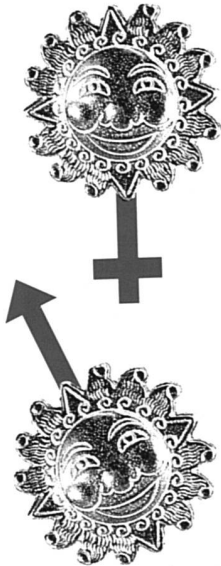
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Du rêve à la réalité: le bon moment

*Les femmes marchent sur le Palais fédéral. Prédications d'un politologue.*

Claude Longchamp observe depuis 1971 le déroulement des élections fédérales au Conseil national comme au Conseil des Etats. Pour constater que la proportion de femmes progresse régulièrement. Franchement dit, il n'attend pas de bond en avant spectaculaire pour les élections du 22 octobre 1995. A moins qu'il ne se produise un événement exceptionnel, nuance-t-il tout aussitôt. Car il se souvient comme si c'était hier de l'avancée des femmes au Grand Conseil du canton d'Argovie en avril 1993, retombée directe de l'éviction de la Genevoise Christiane Brunner au profit du Neuchâtelois Francis Matthey le 3 mars lors de la course à la succession du socialiste René Felber. La colère des femmes n'a pas été atténuée par l'entrée de la Genevoise Ruth Dreifuss au Conseil fédéral le 10 mars. D'autant qu'en ce jour de liesse sur la Place fédérale se jouait un drame sous la coupole du Palais fédéral, les partis bourgeois réussissant à imposer l'élévation de l'âge de la retraite des femmes pour «prix» de leur approbation des acquis de la 10e révision de l'AVS.

Toujours est-il que les femmes argoviennes remportent 63 sièges sur 200 au Grand Conseil, «une percée sans précédent», note Claude Longchamp, et qui n'a pas été répétée depuis lors, même si les résultats des élections cantonales soleuroises et neuchâteloises ont été excellents».

La règle continue de prévaloir qu'un candidat a plus de chance de se faire élire qu'une candidate. En 1991, un candidat sur

onze a réussi à entrer au Conseil national et seulement une candidate sur 24. Une donnée figurant dans la brochure du Bureau fédéral de l'égalité «Femmes au parlement !», publiée en juin 1994 (et qui n'est pas passée inaperçue chez certains partis politiques et médias).

L'exemple argovien est demeuré unique, note Claude Longchamp en ce sens qu'il y a eu davantage de candidates féminines socialistes qui ont été élues par rapport au nombre de candidats de sexe masculin.

L'«effet Brunner» s'est nettement atténué depuis lors. A tel point, signale-t-il, que les résultats du parlement de Bâle-Campagne en janvier dernier ont été décevants pour les femmes, alors que le gouvernement s'était activement engagé dans des mesures de promotion des candidatures féminines.

### Score honorable

De toute façon, tient-il à relativiser, si le Parlement de la prochaine législature compte entre 22 et 25% de femmes, c'est un score plutôt honorable par comparaison aux pays voisins. Seuls les pays scandinaves font exception avec des taux de 30%. L'Australie enfin, seul Etat au monde pour l'instant, a modifié son mode d'élection en vue d'arriver à la parité des sexes en 2003.

L'avantage d'une liste femmes est de mettre en concurrence des femmes, contrairement aux listes mixtes où la

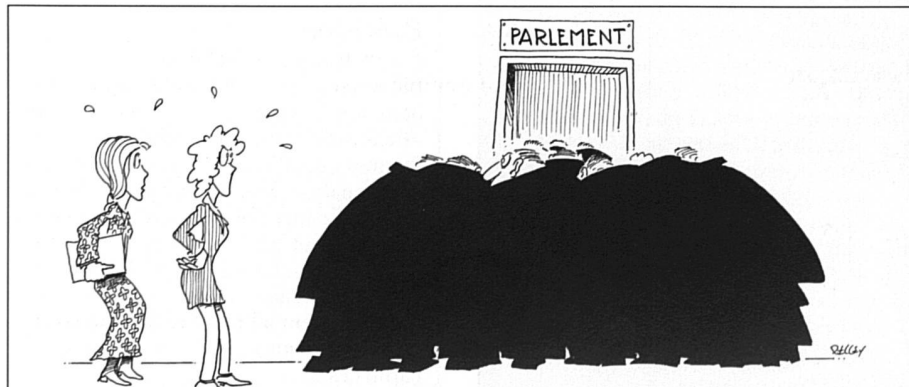
### Il n'a pas sonné 13!

(sch) – Le coup d'éclat des féministes bâloises n'a rien donné : il n'y a pas eu de ballottage et le candidat radical au Conseil d'Etat a été élu au premier tour avec 29'293 voix, tandis que le meilleur score de ses concurrentes, celui de l'avocate Susanne Bertschi, s'établit à 2787 voix seulement et que les 13 candidates ensemble recueillent le 28% des suffrages.

Le corps électoral bâlois devait remplacer en cours de législature un de ses élus à l'exécutif. La seule candidature proposée est masculine, bien sûr! Pourtant, aux élections précédentes une femme avait figuré sur la liste radicale, liste qui avait obtenu moins de sièges que le parti ne le souhaitait. La femme était toujours disponible... mais songe-t-on aux femmes quand on prépare une élection complémentaire?

Pour donner une leçon de démocratie aux hommes qui font la politique et aux partis traditionnels, pour tenter d'aboutir à un ballottage, pour faire remarquer une fois de plus que les femmes sont trop peu nombreuses aux postes de décision, 13 féministes appuyées par l'ADF de Bâle ont lancé la liste «Jetzt schlägt's 13!» ou plutôt 13 listes (puisque'on ne pouvait voter que pour un nom) se référant chacune à une femme célèbre : il y avait la liste Agatha Christie, la liste Virginia Woolf, Iris von Roten, Anna Göldlin, Gertrude Stein, Emilie Kempin... et j'en passe! De quoi satisfaire tous les goûts.

Les femmes ont des idées, de l'imagination. Bravo! Mais il en faudra encore beaucoup!



concurrence joue généralement au détriment des femmes. Claude Longchamp est franchement sceptique face à l'emplacement préférentiel des femmes sur une liste. A son avis, une bonne position sur une liste n'a d'effet bénéfique que s'il y a de nombreux postes à pourvoir, par exemple dans les cantons les plus peuplés, Zurich, Berne et Vaud. Les femmes partent sur de meilleures bases à gauche qu'à droite. Car au Parti socialiste, 40% d'électeurs votent

en fonction du sexe: mathématiquement si trois sièges sont en jeu, un, voire même deux, seront attribués à des femmes. Chez les partis bourgeois, seuls 15 à 20% votent en fonction du sexe: de sorte qu'un parti doit convoiter cinq sièges pour qu'un d'entre eux soit attribué à une femme. Les traditions ont la vie dure. Les écologistes continuent de privilégier les femmes en présentant davantage que d'hommes; les socialistes visent des listes à 40% de femmes; les partis bourgeois s'estiment satisfaits s'ils parviennent à 30% de candidatures féminines. L'initiative sur les quotas est à ses yeux trop récente pour déployer

un quelconque effet sur les réflexions stratégiques des partis politiques.

Et de braquer son projecteur sur l'élection au Conseil des Etats à Zurich où pour l'instant seules des femmes sont en lice, avec les deux locomotives Monika Weber (Alliance des indépendants, sortante) et Vreni Spoerry (radicale, nouvelle) qui risquent bien de décourager une candidature démocrate du centre...à moins qu'elle ne soit aussi féminine, comme celles déjà désignées par les socialistes, les écologistes et le mouvement féministe FraP!

Anne-Marie Ley

## Genève : Un maire sur 4 est une femme

(sch) Les élections communales genevoises se passent en plusieurs temps et, à l'heure où j'écris ces lignes, tout n'est pas joué : ballottage il y a eu pour l'exécutif de Plan-les-Ouates et annulation des élections au législatif à Dardagny!

Ceci dit, on peut tout de même donner quelques conclusions : sur 1502 candidats, on dénombrait 401 femmes (soit 26,7%). «Où sont les candidates?», écrivions-nous dans le No d'avril de FS. Le corps électoral a été un tantinet plus féministe que les comités directeurs des partis, puisque 236 femmes sont élues pour 842 sièges (soit 28,02%).

Très léger progrès par rapport à la législature précédente : les élues occupaient en 1991 le 25,5% des sièges.

Un peu plus de la moitié des communes (les plus grandes) avaient à choisir entre des listes de partis politiques. Les autres devaient trouver leurs candidats préférés sur des listes aux noms fantaisistes : Alternative, Nouvelle cuvée, Avenir...

Les chances des femmes différaient légèrement selon le parti qui les présentait :

parti	proportion de candidates	proportion d'élus
radical	22%	23,1%
PDC	24,2%	27,6%
socialiste	34,8%	39,7%
libéral	24,6%	27,2%
vert	33,8%	44,4%
alliance de gauche	24,2%	26,6%

La proportion de femmes élues dans les petites communes sur les listes diverses est de 23,4%.

Pour leur exécutif, les citoyens et citoyennes des différentes communes devaient choisir 3 personnes :

- le maire et ses 2 adjoints dans 29 communes;
- trois conseillers administratifs dans 15 communes (dans ces communes, la mairie change de mains chaque année; c'est le mieux élu qui commence).

A Genève-ville, les conseillers administratifs sont au nombre de 5.

On dénombre 9 femmes maires dans les 29 petites communes et 15 adjointes. Dans les grandes communes : premières élues, Gabrielle Keller-Maitre à Onex, Gabrielle Falquet à Vernier et Jacqueline Burnand à Genève seront maires la première année de la législature. Quatre (peut-être cinq) femmes les suivront dans une année ou deux, à Chêne-Bougeries (2 femmes et un homme), à Chêne-Bourg, à Meyrin et, peut-être à Plan-les-Ouates.

Sur 137 sièges exécutifs, 31 ou 32 femmes, soit 23%, alors qu'en 1991, selon l'étude faite l'an dernier par Christian Marti pour le Bureau de l'égalité, il n'y en avait que 20%.

Que les progrès sont lents!

## En bref...

- Pour leur Journée internationale, le 12 mai dernier, les infirmières ont choisi pour thème: «La santé des femmes: les infirmières ouvrent la voie». Il ressort des faits et des chiffres, qu'une définition de la santé des femmes doit inclure des éléments uniques de leur vie comme la naissance, les menstruations, de même que le contexte social, souvent spécifique, dans lequel elles travaillent. Chacun de ces éléments ayant des répercussions sur leur santé. Violences, mutilations sexuelles, stress, déprime, les infirmières sont aux premières loges dans le monde pour intervenir, dénoncer et s'engager auprès des instances décisionnelles. A condition d'être prises au sérieux... ce qui n'a pas manqué d'être au centre de leurs préoccupations.

- Pour la Ligue suisse des femmes catholiques, les questions prioritaires sont «la formation des femmes, la solidarité et la coopération avec les femmes partout dans le monde». D'où le leitmotiv choisi pour leur travail durant ces deux prochaines années: «Les femmes mettent leur empreinte». 150 cours couvrant tous les secteurs de la vie, seront mis sur pied en faveur de la formation des femmes. Pas toujours d'accord avec le Pape, notamment en ce qui concerne l'ordination des femmes et le divorce, les 250'000 membres des Femmes catholiques suivent régulièrement la politique et prennent position sur de nombreux thèmes. La Ligue entretient de fréquents contacts avec des organisations d'autres pays du monde entier.

- L'Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines fête cette année son centième anniversaire. Les Unions chrétiennes ont pris naissance en Grande-Bretagne où quelques femmes, touchées par les conditions de vie des ouvrières, décidèrent de leur apporter un soutien matériel et spirituel. Le mouvement compte aujourd'hui 25 millions de membres actives dans 91 pays. Dans le seul canton de Vaud, les Unions chrétiennes, indépendantes des structures de l'Eglise, regroupent 400 membres actives dans l'organisation de camps, l'accueil de jeunes mères et d'adolescentes, l'accompagnement de femmes en difficulté, etc.

## Précision

\* Une lectrice, Bridget Dommen, nous fait remarquer que nous n'avons pas cité dans notre article d'avril 1995 la liste «Bellevue-avenir» qui comprenait plus de femmes que d'hommes. Si elle relit bien notre analyse, nous avons parlé des 104 listes de partis politiques dont 7 seulement avaient un nombre égal ou supérieur de candidates et des 57 listes d'entente communale (ou autre appellation) dont 6 avaient un nombre égal ou supérieur de femmes. Bellevue-avenir était parmi ces 6!